

Primo Levi et l'insupportable idée d'élection

Frédérique Leichter-Flack

Revue Tenoua

Dans *Naufragés et Rescapés*, son ouvrage-testament rédigé en 1986, Primo Levi réfléchit sur ce qu'il appelle « la honte » : « Tu as honte parce que tu es vivant à la place d'un autre ? Et, en particulier, d'un homme plus généreux, plus sensible, plus sage, plus utile, plus digne de vivre que toi ? [...] non, tu ne trouves pas de transgressions manifestes, tu n'as pris la place de personne [...] cependant tu ne peux pas l'exclure. » On reconnaît là les traits d'un complexe du survivant partagé par d'autres rescapés de génocide, mais chez Primo Levi, il emporte aussi un enjeu théologique. Pour expliquer le soupçon qui le ronge, Primo Levi raconte en effet l'impression que lui a causée, à son retour de camp, l'interprétation par un ami de sa survie comme preuve d'une « élection » : « si j'avais survécu, [me disait cet ami] cela ne pouvait être l'œuvre du hasard, d'une accumulation de circonstances heureuses (ainsi que je le soutenais et le soutiens toujours) mais celle de la Providence. J'étais marqué d'un signe, un élu [un eletto]: moi, le non-croyant, et encore moins croyant après Auschwitz, j'étais un être touché par la Grâce, un de ceux qui ont été sauvés. Et pourquoi justement moi ? On ne peut le savoir, me répondit-il. Peut-être afin que tu écrives, et, en écrivant, portes un témoignage : n'étais-je pas, en effet, en train d'écrire, c'était en 1946, un livre sur ma captivité ? » Le rôle d'écrivain témoin, témoignant pour les morts, que Primo Levi est justement alors en train d'endosser, l'enrôle-t-il dans ce modèle de lecture du destin qui voit dans la survie une grâce que « l'élu » justifierait par son mérite ultérieur ? « Cette opinion me parut monstrueuse [continue Primo Levi]. Elle me fit souffrir comme lorsqu'on touche un nerf mis à nu, et raviva en moi le doute dont je parlais plus haut [...] Les « sauvés » du Lager n'étaient pas les meilleurs, les prédestinés au bien, les porteurs d'un message : tout ce que j'avais vu et vécu montrait exactement le contraire. »

Si Primo Levi trouve « monstrueuse » l'idée qu'il puisse avoir été « élu » pour survivre, ce n'est pas seulement par honte de se sentir vivant à la place d'un autre, mais aussi parce que voir dans la « chance », la marque d'une intention providentielle secrète est une manière de légitimer l'abomination, de consentir au mal en réintroduisant un critère de mérite dans le jeu de sa justification ; c'est fabriquer une théodicée au détriment des morts. Le problème théologique que le mal subi soulève en effet - et qui ne se pose pas seulement aux croyants - ne tient pas tant à l'existence du mal qu'à sa répartition arbitraire : celui-ci et pas celui-là...sans justification apparente. Le Livre de Job a montré combien l'explication par la thèse de la rétribution au mérite était inacceptable - qui soutiendra encore que les misérables et les endeuillés sont tous des coupables qui méritaient leur sort ? Mais alors, comment donner sens à l'aléa ? Et comment s'accommoder d'un monde où le malheur est répandu arbitrairement ?

Le discours de l'ami de Primo Levi se reconnaît en fait dans nombre de réactions contemporaines à la catastrophe : face à l'épreuve du malheur arbitrairement distribué, quand on est sidéré de voir que dans le tsunami, l'attentat ou l'accident, celui-ci est mort sur le coup tandis que celui-là, son voisin immédiat, en a réchappé indemne, il est tentant de se réfugier dans une relecture superstitieuse de l'aléa. Tirant les leçons du livre de Job, on renonce certes à la thèse indéfendable de la rétribution, mais pour en soutenir une version plus sophistiquée dans laquelle le mérite ultérieur, qui continue à servir d'étalon des sorts, est présumé venir a posteriori justifier la chance. Ce modèle d'interprétation, c'est précisément l'élection dont il est question dans la citation de Levi : une élection qui ne viendrait pas valider un mérite passé, mais donnerait mandat pour l'accomplissement d'une mission, d'un mérite futur...

C'est cette « élection »-là, cette élection complice de la « sélection », dont Primo Levi trouve l'idée insupportable.

Car la question se redouble dans l'univers du camp où Primo Levi l'affronte : là, les destins sont régulièrement mis en scène dans la scénographie des sélections devant les médecins nazis en charge du tri, ils s'y jouent donc au croisement d'une apparence de folle rationalité (la « sélection » au « mérite », en fonction de la capacité de travail physiquement visible) et de l'aléa le plus arbitraire (le coup de chance ou de malchance par lequel une fiche peut se trouver placée, « par erreur », à droite ou à gauche). Si l'on ajoute à cela les mille autres occasions de perdre pied, en raison de l'épuisement, de la sous-alimentation, de la cruauté sadique et du système de terreur organisée, on bute sur le point névralgique qui fait l'objet du chapitre central du récit d'Auschwitz : la répartition des survivants et des morts.

« I Sommersi e i Salvati » est le titre en italien de ce chapitre central de *Si c'est un homme*, rédigé en 1946-47 et rendu dans la traduction française disponible en 1987 par « les élus et les damnés ». Mais l'expression « I Sommersi e i Salvati » se retrouve quarante ans plus tard sous la plume de Levi, cette fois en position de titre général de l'essai testamentaire de 1986 ; la traduction française qui en est donnée (en 1989) puise alors dans un tout autre registre métaphorique, avec « Naufragés et Rescapés ». Littéralement, « Sommersi e Salvati », ce sont les noyés et les sauvés. Et ces choix de traduction sont tout sauf anodins. Car le chapitre central de *Si c'est un homme* titré ainsi, porte le questionnement anthropologique de Primo Levi sur Auschwitz à son point le plus audacieux : peut-on reconstituer, s'y demande-t-il, une typologie de la survie au camp ? Peut-on caractériser, au moins par approximation statistique, des types d'hommes qui s'en sortent et des types d'hommes qui ne s'en sortent pas ? Primo Levi sait qu'un pareil sujet exige la plus délicate prudence morale. Mais c'est justement cette finesse morale que le parti pris de traduction de « I Sommersi e i Salvati » par « les élus et les damnés » vient ruiner. Quoi de plus inadéquat, en effet, qu'une telle métaphore religieuse de la grâce, du jugement dernier, et de l'élection, dans cette tentative, consciente de son caractère *border-line*, pour esquisser une typologie des noyés et des sauvés qui réussisse justement à éviter le double écueil que Primo Levi y voit ? Double écueil de la rationalisation sociologique et anthropologique d'une part (consistant à prétendre tirer, de l'observation empirique toujours partielle, des règles à validité universelle sur la nature humaine et le fonctionnement de la société du camp) et de la spiritualisation mystique d'autre part (consistant à justifier l'aléa apparent par une vocation)...

Pour Primo Levi, il y a des facteurs statistiquement repérables en faveur de la survie ou de la mortalité à Auschwitz (par exemple, d'un côté, l'adaptation rapide aux nouvelles normes sociales et morales, ou l'obtention d'un privilège, de l'autre, la naïveté, ou l'ignorance de la langue allemande). Mais la survie implique toujours, à un moment ou à un autre, d'avoir eu de la chance. Que cette chance, dont la répartition est inexplicable, ait été interprétée comme une « grâce », tient au besoin humain de réinjecter du sens partout où règne l'incompréhensible, à l'extrême difficulté de se résigner à vivre dans un monde où le sens et la justice ne règnent pas. L'imaginaire de Dante peut certes jouer, de l'aveu même de l'auteur, un rôle majeur dans l'œuvre de Primo Levi, mais cette idée de faveur élective que la traduction de « sommersi e salvati » par « élus et damnés » évoque, n'est pas seulement fautive : elle connote tout l'univers de sens que Primo Levi refuse. Sur le terrain miné de la sélection, l'idée d'élection devient impensable.